

ANNEE 2020

**SEANCE PUBLIQUE
DU 30 SEPTEMBRE 2020**

Délibération n°

2020041

Date de convocation : 25/09/2020

Date d'affichage : 01/10/2020

Nombre de conseillers en
exercice : 23

Nombre de présents : 22
Pouvoirs : 1
Nombre de votants : 23

Vote : 23
Pour : 22
Blanc : 1
Nul : 0

**DELIBERATION DU CONSEIL
COMMUNE DE BASSUSSARRY**

L'an deux mille vingt, le 30 septembre à 20h00, les membres du Conseil Municipal de la commune de BASSUSSARRY, se sont réunis en session ordinaire dans la salle Kirol Lekua, située Chemin de Carricazart (64200), sur convocation qui leur a été adressée par le Premier adjoint au Maire le 25 septembre 2020, conformément à l'article L2121.11 du Code général des collectivités territoriales.

Présents : Ms Michel LAHORGUE, Frédéric ETCHEGARAY, Yannick BASSIER, Marc PERRIER, Philippe BIGOTEAU, Christian GARRIGUES, Bernard COMBES, Arnaud PAVLOVSKY, Philippe ENSALES, Cédric BRESAC, Mikel AMILIBIA.

Mmes Valérie RECart, Guénael LE CAM, Valérie ETCHART, Nathalie HARAN, Fleur BEYRIS, Céline FAYS, Maud BARRAL, Marie ROSPIDE, Sylvie ITHOURRIA, Laure TREMOUILLE.

Absents excusés : Mme Bénédicte LARCEBEAU, pouvoir à Mme Emmanuelle DALLET.

Secrétaire de séance : M. Mikel AMILIBIA.

O.J n°1 : Election du Maire

Vu le code général des collectivités territoriales, notamment les articles L 2122-1 à L 2122-17,

Monsieur Marc PERRIER, doyen de l'assemblée, est proclamé Président de séance, après un appel de candidatures à l'élection de Maire, il procède au vote.

Chaque conseiller municipal, après appel de son nom, a remis son bulletin de vote sur papier blanc, fermé dans l'urne prévue à cet effet.

Après dépouillement, les résultats sont les suivants :

- nombre de bulletins : 23
- bulletins blancs ou nuls : 1
- suffrages exprimés : 22
- majorité absolue : 12

A obtenu :

M. Michel LAHORGUE :

22 voix

M. Michel LAHORGUE ayant obtenu la majorité absolue est proclamé maire.

Le Maire,
Michel LAHORGUE

